



## Election de 1 Conseiller municipal à la Municipalité de Veytaux du 10 février 2019

### Procès-verbal communal

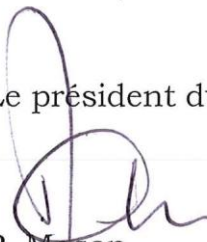
Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'Entente communale, comprenant le nom d'un seul candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un siège est à repourvoir,

#### PROCLAME

**Monsieur Ludovic SHERIF**, né le 16 août 1985, originaire de Nyon, domicilié au chemin du Liboson 10, à Veytaux

En application de l'arrêté de convocation du 8 novembre 2018 de la Préfecture du District de Riviera – Pays-D'Enhaut, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 10 février 2019.

Le président du bureau:  
  
P. Mason

Pour le Bureau électoral



Veytaux, le 17 décembre 2018

La secrétaire:  
  
A. Puenzieux